

Eccles, Natalie

De: C M [CMatteau@outlook.com]
Envoyé: 27 novembre 2016 12:16
À: Greffe; info@cqlpe.ca
Objet: A l'attention de : Madame Véronique Dubois Dossier : R-3964-2016
Pièces jointes: Lettre à la Régie 27 novembre 2016.odt

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une lettre concernant le Dossier : R-3964-2016. (copie jointe)
Merci d'en prendre connaissance.

Le 27 novembre 2016

Régie de l'Énergie
1200, route de l'Église
Ville de Québec (Qc)
G1V 4K9

À l'attention de : Madame Véronique Dubois
Dossier : R-3964-2016

Bonjour,

Depuis l'évolution des technologies sans fil, ma femme et moi avons développé des problèmes de santé reliés à ces technologies.

Bien avant d'avoir entendu parler des compteurs intelligents qu'Hydro Québec comptait installer, nous avons commencé, dès l'apparition des tours à antennes dans le parc industriel non loin de chez nous, avec l'usage du WIFI par routeur, les téléphones sans fil, le micro-onde et les écouteurs sans fil pour écouter la télé à l'extérieur, à ressentir des symptômes suivant : maux de tête, fatigue extrême, bourdonnement dans les oreilles (souvent comme du pop corn qui éclate) j'ai d'ailleurs consulté plusieurs médecins, ORL, acupuncteur, chiropraticiens sans résultat, insomnie la nuit.

D'autres symptômes comme une sensation de gonflement dans le cerveau et de chaleur du côté de la tête où le téléphone sans fil est utilisé durant une conversation à environ 1 mètre d'un routeur mais surtout, les pertes de mémoire. Ma femme me disait souvent qu'elle se sentait comme si elle avait le cerveau comme du Jell-O. Et une expérience assez traumatisante entre autre : elle était en train de commencer à se maquiller puis elle s'est arrêtée en se demandant pourquoi elle se maquillait. Elle avait souvent des pertes de mémoire ou des absences, cherchait ses mots. Elle avait aussi souvent des épuisements non expliqués, état dépressif assez important. Elle a consulté son médecin de famille qui lui a fait passé un examen sanguin. Les résultats ont donné que son sang était plus pauvre, que ce n'était pas nécessairement de l'anémie même que le médecin ne pouvait expliquer pourquoi puisque nous avons une très bonne alimentation et une bonne hygiène de vie. Pas de tabac, ni drogue non plus. Avec le temps, nous avons développer une hypersensibilité. Même que, lorsque nous sommes dans un environnement

qui est soit près des antennes (dans le parc industriel) ou dans un lieu public ou privé où nous sommes exposés, nous sommes pour quelques jours à ressentir de la fatigue extrême avec bourdonnements aigus aux oreilles.

Nous avons compris, lorsque nous avons fait parti de la vague d'installation de compteurs intelligents et que ma femme a fait des recherches ce qui nous arrivait. Plus elle découvrait au sujet des radiofréquences et plus elle pouvait associer nos problèmes de santé aux radiofréquences et micro-ondes.

Nous avons donc refusé et barricadé notre compteur à roulette pour ne pas nous faire imposer une technologie qui pourrait nous nuire encore plus. Avec cette prise de conscience : nous avons cessé l'utilisation du micro-onde, nous avons branché l'ordinateur portable par câble et mis en mode avion pour plus de sécurité (le modem de vidéotron est un ancien modèle qui n'a pas de wifi). Nous avons enlevé le WIFI (routeur). Nous avons installé des téléphones avec fil partout dans la maison. Aucun objet n'est connecté et nous n'avons pas de cellulaire non plus. Depuis ma femme et moi sommes mieux. Même que nous avons vu une différence avec notre vieux chat qui était de plus en plus enjoué dans les semaines qui ont suivi ces retraits. Je veux aussi vous préciser que le compteur à roulette est sur le mur de notre chambre et ma tête est tout près de ce mur. Vous comprenez que le compteur à roulette doit rester pour notre santé autant physique que mentale.

Et ma femme envoie à tous les deux mois, la relève exact du compteur à roulette. Donc, Hydro a notre consommation d'électricité exacte. Nous ne sommes pas non plus de mauvais payeurs. Et nous sommes prêts à payer un montant raisonnable (le 85\$ demandé comme pénalité) pour que notre compteur à roulette soit vérifié par Mesures Canada ou qu'un compteur à roulette certifié remplace le notre.

Nous voulons aussi vous dire que nous tenons à notre vie privée. Sachant les capacités des technologies modernes, nous ne permettrons pas à un distributeur d'énergie de nous épier et de collecter des informations sur notre utilisation d'électricité et des appareils qui en consomment. La seule autorisation que nous donnons à Hydro Québec est de nous fournir de l'électricité (ce qui est leur mandat) et d'utiliser un compteur à roulette comme appareil de mesurage pour notre SANTÉ et notre vie privée.

Je suis certain que vous prendrez en considération notre motivation à vouloir conserver un compteur à roulette.

Je vous prie d'agréer, madame Dubois, mes sincères remerciements pour l'attention que vous porterez à notre demande et celles des québécois ayant développés ou ne veulent pas développer de l'hypersensibilité aux technologies à rayonnements de radiofréquences et micro-ondes.

Charles Matteau et Lucie Beaulieu
225, des Cônes
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 5V7

418-867-1461

Copie conforme : info@cqlpe.ca